



Résidences artistiques, appel à candidatures

Dans le cadre de son CLEA, la commune de Toulon sur Arroux (village de 1600 habitants en Saône-et-Loire) lance un appel à candidature pour accueillir des résidences artistiques au Moulin-des-Roches. Ces résidences auront lieu entre septembre 2022 et juin 2023.

Conditions d'accueil

Une salle confortable et modulable (jauge 50 places) sera mise à disposition des artistes ou des équipes accueillis.

Un logement gratuit disposant de 8 couchages (4 grandes chambres) peut être proposé. L'appartement est situé à 3 minutes à pied de la salle.

Mise à disposition de matériel sur demande. Fiche technique du Moulin des Roches jointe au formulaire d'inscription.

Une sortie de résidence peut-être programmée pour les équipes et les artistes qui le souhaitent. Ces présentations de travail sont suivies d'une rencontre avec le public.

Mise en place éventuelle d'ateliers artistiques rémunérés (60€ TTC/heure + défraiement transports) à destination des écoles élémentaires et maternelles des communes voisines partenaires du CLEA.

Possibilité d'un soutien financier apporté aux compagnies, adapté au projet proposé.

Une petite forme * en lien avec le projet et légère techniquement pourra également être diffusée.



A destination des jeunes compagnies :

L'équipe du CLEA retiendra une compagnie afin qu'elle puisse bénéficier de conseils dans sa structuration.

Nous mettrons en place des échanges autour de sa stratégie de diffusion et de développement en amont de sa venue, lors de sa présence sur le territoire, et un suivi du projet sur la saison sera mis en place.

Modalités de candidatures - merci de préciser en objet du mail le type de résidence souhaitée (tremplin ou classique) -

Votre dossier doit comporter :

- Le formulaire d'inscription ci joint rempli
- Un dossier du spectacle
- Une fiche technique ou ébauche de fiche technique
- Éventuellement des liens vers des visuels, des enregistrements en ligne (pas de liens de téléchargements, uniquement des liens de consultation)
- Un devis pour une cession de la petite forme

* Par "petite forme" nous entendons un spectacle léger et court, avec très peu de contraintes techniques, pouvant se jouer partout.

Dossier à envoyer par mail à: clea.toulonsurarroux@gmail.com avant le 29 avril 2022.